

**(Modèle d'Engagement  
A reproduire sur papier libre et à légaliser)**

**ENGAGEMENT D'EXPORTATEURS  
DE NOIX BRUTES DE CAJOU POUR LA CAMPAGNE 2023**

**(Personnes Physiques)**

Je soussigné (**nom et prénom du signataire**), agissant en qualité de (**commerçant individuel ou commerçant exploitant sous la dénomination**) .....

Après avoir pris connaissance des dispositions légales et réglementaires régissant la commercialisation de l'anacarde, ainsi que des dispositions pratiques et la table des sanctions arrêtées pour la campagne 2023,

**Prends librement l'engagement ferme et irrévocable :**

- 1- de réaliser au cours de la présente campagne de commercialisation sous peine de non renouvellement de l'agrément pour la campagne n+1, un volume minimum de 25 T de noix brutes ;
- 2- de communiquer régulièrement au Conseil du Coton et de l'Anacarde les statistiques nécessaires au suivi de la filière ;
- 3- de me soumettre au contrôle et à l'arbitrage du Conseil du Coton et de l'Anacarde et de lui communiquer toutes informations et tous documents dont la production sera exigée dans le cadre de l'exécution de sa mission de régulation, de suivi et de développement des activités de la filière anacarde ;
- 4- de faire, dans l'accomplissement des opérations d'exportation, un usage strictement personnel et non prohibé de mon agrément d'exportateur, de proscrire à cet égard la location d'agrément et l'exportation par voie terrestre.

**Déclare sur l'honneur** que les documents et informations contenus dans le présent dossier de demande ou de renouvellement d'agrément sont sincères et vrais.

**Déclare** enfin être parfaitement conscient de ce que l'inexactitude de l'une quelconque des déclarations ci-dessus et l'inobservation des engagements pris dans le présent acte m'exposent aux sanctions prévues par les dispositions en vigueur et **la table des sanctions jointe**, sans préjudice des poursuites pénales en cas d'infractions qualifiées.

Fait à ....., le .....